

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 2

Assemblée du: 7 avril 2016

Résolution numéro: CA-2016-104

## Recommandation Approbation des états financiers consolidés 2015

Approuver les états financiers consolidés incluant le rapport de l'auditeur indépendant et du Vérificateur général de la Ville de Montréal ainsi que le rapport consolidé préparé pour le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) sur leur formulaire prescrit incluant l'attestation de la trésorière pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 tel que recommandé par le Comité de vérification.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

D.E. responsable: Planification, finances et contrôle

Nom: Linda Lebrun

Titre: Trésorière et directrice exécutive

Date: 31/3/2016

Signature:

D.E. responsable:

Nom

Titre

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

Cette recommandation vise à approuver les états financiers consolidés à vocation générale incluant le rapport de l'auditeur indépendant et du Vérificateur général de la Ville de Montréal ainsi que le rapport financier consolidé préparé pour le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) sur leur formulaire prescrit incluant l'attestation de la trésorière pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015, tel que recommandé par le Comité de vérification.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Approbation des états financiers consolidés et rapport financier du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) au 31 décembre 2015

## Démarche, solution proposée et conclusion

La Société de transport de Montréal publie des états financiers consolidés à vocation générale dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que le rapport financier consolidé requis en vertu des exigences de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30-01, art. 136) sur les formulaires prescrits par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

En 2015, la STM a fait face à plusieurs défis financiers. Tout d'abord, un montant cumulatif de 2012 à 2015 de 10,8 M\$ a été absorbé en 2015. Ce montant est relié à l'exclusion de la dette CUM du calcul du déficit métro dans le partage de la taxe régionale sur l'essence. L'appui de l'agglomération de Montréal permet, par une contribution additionnelle de 8,9 M\$, de combler ce manque à gagner et de terminer l'année à l'équilibre. Parmi les autres enjeux financiers, les revenus-clients ont été inférieurs au budget pour 6,9 M\$ principalement dû à la diminution de la vente des titres de transport dans un contexte économique défavorable. De plus, un montant de 20,5 M\$ de mesures d'efficacité était prévu au budget. Les efforts et la saine gestion ont permis d'absorber 27,4 M\$ ainsi que de réaliser des économies de 11 M\$ au niveau du service de dette net suite à un report de certains financements.

L'article 138 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01) prévoit le dépôt par le trésorier des états financiers consolidés et du rapport financier du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) en même temps que le rapport de l'auditeur indépendant et du Vérificateur général de Montréal.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité de vérification

Date: 31 03 2016  
JJ MM AAAA

Comité:

Date: JJ MM AAAA

**Développement durable** - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

S/O

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: NICOLE RACINE

Nom: Nicole Racine

Titre: Chef de section - Comptabilité financière

## Service: Direction Gestion financière et contrôle

Nom: Angèle Dubé

Titre: Directrice - Gestion financière et contrôle

Signature: Angèle Dubé

Date: 24.03.2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Approbation des états financiers consolidés et rapport financier du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) au 31 décembre 2015

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 2016 à 2016  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

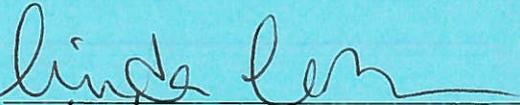
## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

### Certification de fonds

Certification de fonds requise ? non

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 6/4/2016

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 5

Assemblée du: 7 avril 2016

Résolution numéro: CA-2016-107

## Recommandation STM 03.01.05.51-C16 1S70

D'AUTORISER l'entente à intervenir entre la Fiducie immobilière Domenico Costa (ci-après la "Fiducie") et la Société de transport de Montréal (ci-après la "STM") pour le déroulement des travaux à la station Honoré-Beaugrand et les deux (2) servitudes réelles et perpétuelles à intervenir entre la Fiducie et la STM, l'une pour autoriser l'accès à la STM pour maintenir, entretenir et réparer les clôtures et l'entrée à l'édicule Sherbrooke, entre la propriété de la STM et celle de la Fiducie et une servitude que la STM accorde à la Fiducie pour l'usage d'une parcelle de terrain comme stationnement, le tout aux frais de la STM. Également, l'entente prévoit que la STM rembourse à la Fiducie ou à toute autre entité identifiée par celle-ci, les frais de relocalisation temporaire du conteneur à rebuts et du réservoir d'huiles usées, les services professionnels pour suivre le dossier, pour un montant ne devant pas excéder 2 500,00 \$, plus les taxes applicables de 374,38 \$, pour un montant maximum de 2 874,38 \$ toutes taxes comprises;

D'AUTORISER les signataires à consentir toute modification au projet d'entente qui n'est pas incompatible avec la présente recommandation et de signer tout document nécessaire afin de donner pleinement effet à la présente recommandation.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:**

**2.874,38 \$ Toutes taxes incluses**

**D.E. responsable:** Ing., infrastructures et projets majeurs

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 2016/03/24

Signature:

**D.E. responsable:** S/O

Nom S/O

Titre S/O

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**Secrétaire de l'assemblée:**

## Exposé du besoin

La STM doit procéder à des travaux de rénovation majeurs à la station de métro Honoré-Beaugrand, dont le remplacement du système d'imperméabilisation de la toiture souterraine de la station. Ces travaux feront l'objet d'une recommandation présentée au conseil d'administration du 6 avril 2016.

La réalisation de ces travaux requiert qu'un protocole d'entente soit signé entre la STM et la Fiducie afin d'assurer le bon déroulement desdits travaux et de convenir de deux servitudes d'accès.

Un plan de communication sera mis en place lors des travaux afin d'informer la clientèle des impacts causés par les travaux.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 08/03/2016

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM 03.01.05.51-C16 1S70

Titre: Protocole d'entente et de servitude - Fiducie Domenico Costa (Manoir Claudette-Barré)

## Démarche, solution proposée et conclusion

La Fiducie est propriétaire des bâtiments du Manoir Claudette-Barré, connu comme étant le lot UN MILLION CINQ CENT HUIT MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DEUX (1 508 482) du cadastre du Québec. Le 21 janvier 1976, la Communauté urbaine de Montréal (ci-après la "CUM") et Les Frères de la Charité ont signé un acte dans lequel des droits de servitude et de propriété ont été donnés à la CUM. La STM est aux droits de la CUM relativement aux droits acquis pour le réseau du métro et la Fiducie est aux droits des Frères de la Charité.

Une recommandation sera présentée au conseil d'administration du 6 avril 2016 concernant l'adjudication d'un contrat de construction pour des travaux de rénovation majeurs à la station Honoré-Beaugrand, dont le remplacement du système d'imperméabilisation de la toiture souterraine de la station. Dans le cadre de ces travaux, la STM a convenu avec la Fiducie des conditions suivantes afin de faciliter le bon déroulement du chantier, à savoir :

- Six (6) espaces de stationnement seront supprimés pour faire partie de la zone de chantier;
- La Fiducie doit faire relocaliser le conteneur de rebuts et le réservoir d'huiles usées, aux frais de la STM;
- La Fiducie consent une servitude réelle et perpétuelle d'accès à la STM pour maintenir, réparer et remplacer les clôtures et l'entrée de l'édicule Sherbrooke de la station. Cette dernière servitude fait en sorte que la STM puisse relocaliser la porte d'accès de l'édicule, rendant l'entrée et la sortie de l'édicule plus sécuritaire pour la clientèle.
- La STM consent à la Fiducie une servitude réelle et perpétuelle d'usage d'une parcelle de terrain comme stationnement.

La préparation des actes de servitude sera faite aux frais de la STM.

L'entente prévoit que la STM rembourse à la Fiducie les frais de relocalisation du conteneur de rebuts et du réservoir d'huiles usées, ainsi que les services professionnels pour suivre le projet. Les coûts engendrés pour la réalisation des travaux sont inclus aux budgets du programme Bureau de projets Infrastructures Métro (BPIM). Le coût estimé des travaux est de 2 500,00 \$, plus les taxes de 374,38 \$, pour un montant maximum de 2 874,38 \$ toutes taxes comprises.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (Indiquer le nom et la date)

Comité: S/O

Date:

JJ MM AAAA

Comité: S/O

Date:

JJ MM AAAA

## Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM.

Une entente entre parties prenantes est une bonne pratique reconnue dans une démarche de développement durable (chantier 10 du plan de développement durable 2020 de la STM : engager nos parties prenantes).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: Approvisionnement exploitation

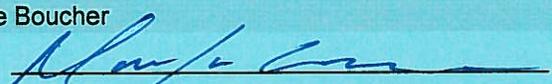
Nom: Manon Chartrand

Titre: Administrateur immobilier

## Service: Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 18-03-2016

## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM 03.01.05.51-C16 1S70

Titre: Protocole d'entente et de servitude - Fiducie Domenico Costa (Manoir Claudette-Barré)

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

#### Démarche (suite)

L'ensemble des documents composant cette recommandation et ses annexes ont été rédigés par la Chaîne d'approvisionnement, en collaboration avec le BPIM et les Affaires juridiques.

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** STM 03.01.05.51-C16 1S70

Titre: Protocole d'entente et de servitude - Fiducie Domenico Costa (Manoir Claudette-Barré)

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte	551140			
Ordre interne	210551			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-121			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	2.874,38\$			2.874,38

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 05 2016 à 30 11 2016  
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	2.500,00\$			2.500,00\$
(B) TPS	125,00\$	0,00\$	0,00\$	125,00\$
(C) TVQ	249,38\$	0,00\$	0,00\$	249,38\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	2.874,38\$	0,00\$	0,00\$	2.874,38\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	249,69\$	0,00\$	0,00\$	249,69\$
(F) Montant net (D - E)	2.624,69\$	0,00\$	0,00\$	2.624,69\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

**Subvention :** Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, le programme Réno-Infrastructures phase I a été admis à une subvention finale de 75 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme d'aide en vigueur (PAGTCP). La division Soutien à l'exploitation et aux projets du service Budget et Investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 25 novembre 2013.

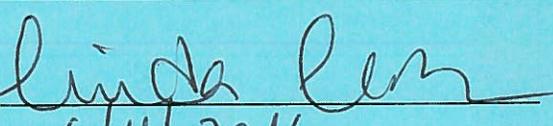
**Financement :** La présente entente fait partie intégrante de l'enveloppe globale du règlement d'emprunt R-121, tel que modifié, correspondant au programme Réno-Infrastructures phase I dont l'autorisation a été accordée par le Conseil d'administration de la STM à sa séance du 3 décembre 2014 (CA-2014-311) et par le MAMOT le 7 mai 2015 (AM 270884).

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 6/4/2016

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

6

Assemblée du :

7 avril 2016

Résolution numéro :

CA-2016-108

## Recommandation STM-4895-10-14-83

D'ADJUGER au Groupe Décarel inc., un contrat de construction pour la réfection de la station Honoré-Beaugrand (Projet 03.01.05.51 Lot C16), au montant de 16 784 700,00 \$, plus les taxes de 2 513 508,83 \$, pour un montant maximum de 19 298 208,83 \$ toutes taxes incluses le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4895-10-14-83 et à la soumission produite par l'Adjudicataire;

D'AUTORISER une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

19.298.208,83 \$ Toutes taxes incluses

D.E. responsable ING., INFRAS. & PROJETS MAJEURS

Nom François Chamberland

Titre Directeur exécutif

Date :

2016/03/18

Signature :

D.E. responsable S.O.

Nom

Titre

Date :

Signature :

Secrétaire de l'assemblée :

## Exposé du besoin

Le programme Réno-Infrastructures vise essentiellement le maintien des infrastructures du réseau de métro. Le programme inclut principalement des travaux de réfection des éléments architecturaux et structuraux ainsi que des travaux de remplacement des équipements de mécanique et d'électricité.

Dans le cadre du programme Réno-Systèmes, le projet Accessibilité a pour objectif de permettre l'accessibilité universelle de certains édicules du métro. La station Honoré-Beaugrand a été ciblée en raison des critères d'évaluation mis en place par le comité sur l'accessibilité du métro de Montréal, soit achalandage, intermodalité, répartition équitable sur le territoire, opportunité liée à la réalisation d'autres projets et voisinage des stations (hôpitaux, écoles, tourisme, culture,...).

Dans le cadre du présent projet, les travaux consistent principalement à la réfection des édicules incluant la réfection de la fenestration et de la toiture, la démolition et reconstruction des dalles de béton et au remplacement des portes papillon.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 26/02/2016

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED: IM-AV-GP-AP-11261

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-4895-10-14-83 (Adjudication)  
Titre de l'appel d'offres : Honoré-Beaugrand - réfection de la station

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- |   |  |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré      |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement             | <input type="checkbox"/> Sur invitation    |
| <input type="checkbox"/> Prolongation               | <input checked="" type="checkbox"/> Public |
| <input type="checkbox"/> Levée d'options            | <input type="checkbox"/> Autre             |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres : 31

Nombre de soumissions déposées : 8

## Annexes jointes

- |   |   |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Analyse juridique                 | <input checked="" type="checkbox"/> Analyse technique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Analyse des prix                  | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité           |
| <input checked="" type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires        |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autres annexes                    |   |

description: Photos

## Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets)

Date: (jj/mm/an) 25 05 2010

Comité :

Date: (jj/mm/an)

## Démarche et conclusion

### La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 7 et 8 décembre 2015 respectivement. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 17 février 2016.

### Le marché

Une étude de marché a été réalisée préalablement à l'appel d'offres afin de stimuler l'intérêt du marché et d'optimiser le nombre de soumissions déposées. Cette étude a permis de conclure que le marché actuel offre une grande possibilité de concurrence et permet d'obtenir des prix compétitifs.

### Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Trente et une (31) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et huit (8) d'entre elles ont déposé une offre dont six (6) sont conformes, une (1) est recevable sous réserve et une (1) n'est pas conforme. Suite à l'analyse de conformité, il s'est avéré que le plus bas soumissionnaire, soit Les Entreprises de construction TEQ inc. a été déclaré non-conforme. Le plus bas soumissionnaire, déclaré conforme, est Groupe Décarel inc. Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

### Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

## Développement durable

 Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

L'appel d'offres inclut des procédures à suivre pour la gestion et l'élimination de déchets de construction et de démolition. Ces procédures privilégient la gestion des matières résiduelles selon la hiérarchie des 3RV-E (réduction-réemploi-recyclage -valorisation et élimination) et visent l'atteinte des objectifs et cibles prévus au chantier 5 du plan de développement durable.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: APPROVISIONNEMENT PROJETS ET CONSTRUCTION

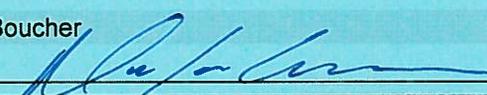
Nom : Sarah Bédard Giulione

Titre : Administratrice de contrats

## Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Signature : 

Date : 12-03-2016

## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Appel d'offres STM-4895-10-14-83 (Adjudication)  
Titre de l'appel d'offres : Honoré-Beaugrand - réfection de la station

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

Au niveau de la station, les travaux consistent en l'ajout de trois ascenseurs, à la réfection ponctuelle des dalles de quais et de mezzanine, au remplacement du granit sur l'ensemble du plancher et dans les marches d'escalier fixes ainsi que l'ajout d'une membrane d'étanchéité, à la réfection des locaux techniques et des appareils d'éclairage, à la réfection de certaines canalisations de drainage, bassins de pompages et canalisation d'eau domestique et finalement à la mise aux normes de la signalétique. Les travaux extérieurs consistent à la réfection aux abords de la station, tels que, trottoir, bases de lampadaire, éclairage extérieur, pavé uni, à la réfection des boucles d'autobus aux édicules nord et sud et à la réfection de la membrane au-dessus de la station.

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

#### Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

#### Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat, réalisée par la firme Macogep, est de 14 923 477,37 \$ toutes taxes incluses, le prix soumis de 19 298 208,83 \$ toutes taxes incluses est donc supérieur de 4 374 731,46 \$ (29,3% défavorable). L'écart entre l'estimation de contrôle et le plus bas prix soumis s'explique par plusieurs éléments omis dans l'estimation de contrôle. D'ailleurs, cette dernière a été révisée, suite à l'ouverture des soumissions, à 17 572 989,40 \$ réduisant l'écart à 1 725 219,43, soit 9,8 %.

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Appel d'offres STM-4895-10-14-83 (Adjudication)  
Titre de l'appel d'offres : Honoré-Beaugrand - réfection de la station

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte	551140	551140		
Ordre interne	210551	290320		
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-121	R-122		
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	14.000.616,13	5.297.592,70		19.298.208,83

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 07 04 2016 à 04 12 2017  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	6.713.880,00\$	10.070.820,00\$		16.784.700,00\$
(B) TPS	335.694,00\$	503.541,00\$	0,00\$	839.235,00\$
(C) TVQ	669.709,53\$	1.004.564,30\$	0,00\$	1.674.273,83\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	7.719.283,53\$	11.578.925,30\$	0,00\$	19.298.208,83\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	670.548,77\$	1.005.823,15\$	0,00\$	1.676.371,92\$
(F) Montant net (D - E)	7.048.734,76\$	10.573.102,15\$	0,00\$	17.621.836,91\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

### Imputation 1

**Subvention :** Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, le programme Réno-Infrastructures phase I a été admis à une subvention finale de 75 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme d'aide en vigueur (PAGTCP). La division Soutien à l'exploitation et aux projets du service Budget et Investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 25 novembre 2013.

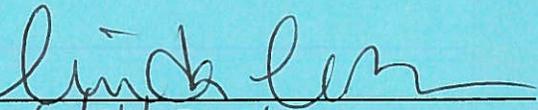
**Financement :** Le présent contrat fait partie intégrante de l'enveloppe globale du règlement d'emprunt R-121 tel que modifié correspondant au programme Réno-Infrastructures phase I dont l'autorisation a été accordée par le Conseil d'administration de la STM à sa séance du 3 décembre 2014 (CA-2014-311) et par le MAMOT le 7 mai 2015 (AM 270884).

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

### Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier:   
Date: 6/4/2016

## SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

**Objet:** Appel d'offres STM-4895-10-14-83 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Honoré-Beaugrand - Réfection de la station

Recommandation    Exposé du besoin    Démarche et conclusion    Développement durable    Subvention

### Imputation 2

**Subvention :** La phase 3 du programme Réno-Systèmes a été admise par le MTQ à une subvention finale de 82,5 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier, dont 262,7 M\$ provenant du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP) du MTQ et 149,7 M\$ de Fonds Chantiers Canada. La division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

**Financement :** Le présent contrat fait partie intégrante de l'enveloppe globale du règlement d'emprunt R\_122 dont l'autorisation a été accordée par le Conseil d'administration de la STM à sa séance du 30 juin 2010 (CA-2010-198) et par le MAMOT le 16 mars 2011 (AM268883).

## Suite de la rubrique

Recommandation    Exposé du besoin    Démarche et conclusion    Développement durable    Subvention

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 7

Assemblée du: 7 avril 2016

Résolution numéro: CA-2016-109

## Recommandation Entente avec BIXI pour un projet pilote d'arrimage technologique

Autoriser une entente entre la STM (sujet à l'approbation de la Communauté OPUS) et BIXI, énonçant les paramètres d'un projet pilote d'une durée de moins de six mois, dont l'objectif est de tester l'utilisation de la carte OPUS par les utilisateurs de BIXI sur des lecteurs de carte sans contact.

Autoriser la direction exécutive Affaires juridiques de la STM à rédiger une entente entre les parties en des termes substantiellement conformes à ceux énoncés à la présente recommandation.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

0,00 \$ -

D.E. responsable: Expérience client et activ. commerciales

Nom: Michel Lafrance

Titre: Directeur exécutif

Date: 15 FEVRIER 2016.

Signature:

D.E. responsable:

Nom

Titre

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

La STM et BIXI se sont donné comme objectif de développer et déployer des initiatives favorisant l'intermodalité entre le mode actif qu'est BIXI et le transport collectif (TC) afin de promouvoir la mobilité intégrée. C'est dans ce contexte que fut créé un comité de travail conjoint pour notamment explorer les possibilités d'arrimage technologique entre les systèmes OPUS et BIXI.

Un scénario d'arrimage technologique porteur ayant été défini, les parties souhaitent réaliser à partir de la mi-saison 2016 de BIXI un projet pilote de moins de six mois pour tester une solution d'utilisation de la carte OPUS comme identifiant aux stations BIXI.

En vertu des articles 55a et 71 du Règlement R-105 (Règlement concernant les conditions au regard de la possession et de l'utilisation de tout titre de transport émis par la STM), la Société doit autoriser une telle utilisation du support conforme.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 12/02/2016

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Entente avec BIXI pour un projet pilote d'arrimage technologique

## Démarche, solution proposée et conclusion

La solution consiste à faciliter l'accès à BIXI à des clients du TC qui n'ont pas d'abonnement et de clé BIXI, en simplifiant la transaction et en réduisant le temps requis pour obtenir un vélo.

Cette initiative, favorisant l'intermodalité, facilitera l'accès au TC avec un mode complémentaire pour effectuer le premier ou le dernier km d'un déplacement, tout en faisant la promotion du transport actif. Un seul média, la carte OPUS, permettra donc d'accéder au TC et à BIXI de façon sécuritaire, renforçant ainsi le positionnement du TC comme le pilier de la mobilité urbaine.

L'objectif du pilote est d'évaluer en situation réelle la performance de la solution, d'obtenir la rétroaction des clients sur leur expérience, d'établir des voies d'amélioration sur le plan technique et communication, et d'évaluer l'intérêt de la solution pour les clients et les partenaires pour un déploiement à grande échelle en 2017.

Les utilisations suivantes de la carte OPUS par BIXI seront autorisées par l'entente:

- i) Utiliser le numéro de carte OPUS de l'abonné pour l'associer à un compte BIXI;
- ii) Lire la carte OPUS à l'aide d'un lecteur sans contact pour s'assurer de la validité de la carte, vérifier que le numéro de carte OPUS correspond à un dossier client BIXI valide, interpréter les données de la carte via un programme fourni par la STM, et appliquer les règles tarifaires convenues avec la STM et ses partenaires de la communauté OPUS.

Le pilote se limitera à une quinzaine de stations BIXI. Les partenaires pourront convenir de rabais BIXI à offrir à certains clients du TC sur la base des titres détenus, afin de promouvoir l'initiative. Des promotions conjointes par les AOT seront privilégiées pour assurer une cohérence métropolitaine.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité Service à la clientèle

Date: 05 02 2016  
JJ MM AAAA

Comité:

Date: JJ MM AAAA

## Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM.

Cette initiative permet de répondre à un chantier du plan de développement durable 2020 de la STM:

Chantier 1: Bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif par:

- La promotion de la mobilité intégrée;
- L'amélioration de l'intermodalité.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: Division stratégie marketing et développement de marchés

Nom: Yannick Maher

Titre: Conseiller corporatif - chef de produits

## Service: Direction Marketing, Communications et Affaires publiques

Nom: Nadine Bernard

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 12 fév 2016

## RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Entente avec BIXI pour un projet pilote d'arrimage technologique

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

Coûts: Les coûts STM se résument principalement à des efforts TI réalisés à l'interne pour concevoir la solution, développer l'application et la tester, assurer l'arrimage avec BIXI, offrir un soutien technique pendant la période du pilote.

En vertu du Protocole d'entente sur un système de vente de titres et de perception des recettes (2002), il est nécessaire d'obtenir de la part du CG-IG (Comité de gestion - Instance de gestion) l'approbation quant à l'utilisation du support OPUS par BIXI ainsi qu'un mandat permettant à la STM de rédiger et négocier une entente avec BIXI au nom des AOT.

### Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Entente avec BIXI pour un projet pilote d'arrimage technologique

**Informations financières**  S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

**Ventilation des coûts**  S/O

Période couverte par le contrat: de

JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

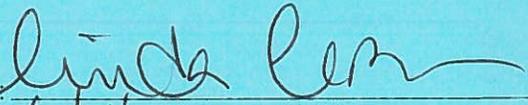
**Subvention, financement et certification**  S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: **6/4/2016**

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

## À l'usage du secrétariat général

Assemblée du :

7 avril 2016

Article de l'ordre du jour numéro :

8

Résolution numéro :

CA-2016-110

## Recommandation STM-5136-08-15-40

D'ADJUGER à l'entreprise « KEOPS technologies inc. », un contrat pour l'acquisition d'un système d'historisation commercial, au montant de 731 976,00 \$, plus les taxes de 109 613,41 \$, pour un montant maximum de 841 589,41 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5136-08-15-40 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

D'ADJUGER à l'entreprise « KEOPS technologies inc. », un contrat de services pour le support technique et les mises à jours logicielles du système d'historisation commercial, pour une période de douze (12) mois consécutive à la mise en service du système d'historisation, au montant de 107 962,00 \$, plus les taxes de 16 167,31 \$, pour un montant maximum de 124 129,31 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5136-08-15-40 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

D'AUTORISER une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :**

965.718,72 \$ Toutes taxes incluses

**D.E. responsable** ING. INFRA. ET PROJETS MAJEURS

**D.E. responsable** S/O

Nom François Chamberland

Nom S/O

Titre Directeur exécutif

Titre S/O

Date : 2016/04/05

Date : \_\_\_\_\_

Signature :

Signature : \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée :

## Exposé du besoin

L'achat du logiciel d'historisation commercial fait partie du projet « Optimisation des Processus et des Activités Liées à l'Entretien EEF » (OPALE) qui vise à « Définir et implanter des pratiques d'affaires performantes pour la gestion de l'entretien des équipements fixes du métro ».

Le logiciel permettra de faire la supervision des équipements en temps réel, la compilation de statistiques, l'amélioration des interventions d'entretien (maintenance préventive) et maintenir le niveau de fiabilité des équipements.

Actuellement, aucun système ni outil ne sont en place pour permettre l'analyse de ces données.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 31/03/2016  
CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5136-08-15-40 (Adjudication)  
Titre de l'appel d'offres : Acquisition d'un système d'historisation commercial

## Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat       De gré à gré  
 Renouvellement       Sur invitation  
 Prolongation       Public  
 Levée d'options       Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents  
d'appel d'offres: 11

Nombre de soumissions déposées: 3

## Annexes jointes

- Analyse juridique       Analyse technique  
 Analyse des prix       Analyse de qualité  
 Rapport d'analyse des soumissions  
 Liste des soumissionnaires  
 Autres annexes

description:

## Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets)

Date: (jj/mm/an) 03 09 2015

Comité :

Date: (jj/mm/an)

## Démarche et conclusion

### La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 24 septembre 2015. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 29 octobre 2015.

### Le marché

Il existe plusieurs firmes aptes à fournir un système d'historisation.

### Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Onze (11) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et trois (3) d'entre elles ont déposé une offre dont trois (3) sont conformes. Le plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise « KEOPS technologies inc. » est conforme. Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

### Option(s) de renouvellement

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

## Développement durable

 Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM

L'achat de ce logiciel permettra de réduire l'empreinte écologique de la STM en améliorant la maintenance préventive des équipements. Par ailleurs, la supervision des équipements en temps réel et l'amélioration des interventions d'entretiens sont des éléments qui s'inscrivent dans la mise en œuvre du système de gestion environnemental de la STM (Chantier 5 du plan de développement durable 2020 de la STM).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

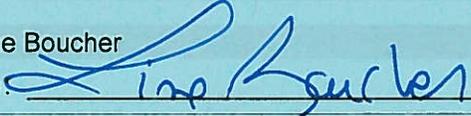
Nom: Yves Desmarais

Titre: Administrateur de contrats

## Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 5/4/2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5136-08-15-40 (Adjudication)  
Titre de l'appel d'offres : Acquisition d'un système d'historisation commercial

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte	568250	552170		
Ordre interne	287004	287004		
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	841.589,41	124.129,31		965.718,72

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 07 04 2016 à 31 12 2017  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	731.976,00\$	107.962,00 \$		839.938,00\$
(B) TPS	36.598,80\$	5.398,10\$	0,00\$	41.996,90\$
(C) TVQ	73.014,61\$	10.769,21\$	0,00\$	83.783,82\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	841.589,41\$	124.129,31\$	0,00\$	965.718,72\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	73.106,10\$	10.782,70\$	0,00\$	83.888,80\$
(F) Montant net (D - E)	768.483,31\$	113.346,61\$	0,00\$	881.829,92\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Suite à une évaluation du dossier par la Division soutien exploitation et projets de la Direction budget et investissement, ce projet a été classé non admissible à une subvention selon les modalités du programme PAGTCP et SOFIL, puisqu'il ne répond pas aux caractéristiques décrites à la section 3.2.3 Projets présentant un caractère innovateur sur le plan technologique. Ce projet est donc non admissible à une subvention puisqu'il ne satisfait pas aux exigences du MTMDET.

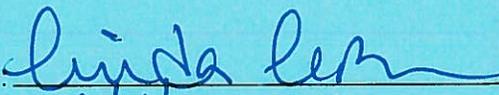
Financement : La présente recommandation sera financé par le règlement d'emprunt R-087 qui a dûment été autorisé par l'ensemble des instances.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 6/4/2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5136-08-15-40 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Acquisition d'un système d'historisation commercial

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

### Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

### Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 1 103 760,00 \$ toutes taxes incluses, le prix soumis de 965 718,72 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 138 041,28 \$ (12,5 % favorable).

Aucune comparaison n'est possible entre les prix soumis au présent contrat et des prix payés pour des contrats antérieurs puisqu'il n'existe aucun historique pour ce type d'acquisition.

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche et conclusion  Développement durable  Subvention

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 9

Assemblée du: 7 avril 2016

Résolution numéro: CA-2016-111

## Recommandation

Procéder à la destitution de **CONFIDENTIEL** selon l'article 72 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

D.E. responsable: DE Bus

Nom: Renée Amilcar

Titre: Directrice exécutive

Date: 4 avril 2016

Signature:

D.E. responsable: RH et Services partagés

Nom: Alain Brière

Titre: Directeur exécutif

Date: 11/4/2016

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

## Exposé du besoin

**CONFIDENTIEL** est absent du travail depuis le 5 septembre 2015 en réaction à une décision de la Commission des lésions professionnelles (CLP) qui était d'avis que le témoignage de **CONFIDENTIEL** n'était pas crédible et concluait qu'il n'avait pas subi de lésion professionnelle le 3 juin 2013. Faisant suite à cette décision, **CONFIDENTIEL** doit rembourser entre autres, la somme de 63 908.64\$ à la CSST.

**CONFIDENTIEL** est rencontré le 10 septembre en lien avec son attitude et sa franchise, mais celui-ci rejette tout blâme, qu'il retourne vers le surintendant, l'accusant d'avoir menti devant la CLP. Il profère des menaces contre le surintendant qu'il rend responsable de sa situation. Il se met en maladie suite à cette rencontre.

Devant l'absence qui se prolonge, il est convoqué en expertise auprès du psychiatre Laliberté le 17 novembre 2015, qui conclut que **CONFIDENTIEL** est apte au travail et qu'il ne parvient pas à réprimer sa colère, mais ne juge pas que **CONFIDENTIEL** soit susceptible de mettre ses menaces à exécution.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Destitution d'un gestionnaire

## Démarche, solution proposée et conclusion

S/O

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O

Date:

JJ MM AAAA

Comité:

Date:

JJ MM AAAA

## Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM .

S/O

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

**Préparé par:** Micheline Ouellet

*Micheline Ouellet*

Nom: Micheline Ouellet

Titre: Conseillère principale relations professionnelles

**Service:** Division relations professionnelles et gestion de la présence au travail

Nom: Pascale Dionne

Titre: Chef de division

Signature: *Pascale Dionne*

Date: *4 avril 2016*

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet :** Destitution d'un gestionnaire

**Informations financières**  S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

**Ventilation des coûts**  S/O

Période couverte par le contrat : de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

**Subvention, financement et certification**  S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Trésorier: \_\_\_\_\_

Disponibilité des fonds ? \_\_\_\_\_

Date: **6/4/2016**

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Destitution d'un gestionnaire

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

**CONFIDENTIEL** est rencontré à nouveau le 10 décembre afin de faire le point sur sa situation et lui demander de se présenter au travail le 14 décembre, mais il ne se présentera pas et soutient qu'il est toujours inapte au travail.

Le 26 janvier 2016, nous le convoquons au travail pour le 1er février, mais à nouveau il ne se présente pas. Comme il fournit des certificats médicaux faisant état de problèmes lombaires en plus du trouble d'adaptation, une nouvelle expertise, en orthopédie, est demandée. Le Dr Tadros, qui l'avait examiné en juillet 2015 et avait alors validé le retour au travail, certifie à nouveau son aptitude à reprendre le travail.

Par la suite, **CONFIDENTIEL** est convoqué au travail à deux reprises, en vain. Les conséquences de ne pas se présenter au travail sont précisées clairement; ainsi à chaque fois, il ne se présente pas en sachant pertinemment qu'il s'expose au congédiement.

## Suite de la rubrique

Recommandation  Exposé du besoin  Démarche, solution proposée et conclusion  Développement durable  Subvention

**CONSIDÉRANT** que les médecins spécialistes consultés ont confirmé l'aptitude au travail de **CONFIDENTIEL**;

**CONSIDÉRANT** que la gestion a écrit à trois (3) reprises à **CONFIDENTIEL** l'informant qu'il était considéré en absence non autorisée et qu'il devait se présenter au travail;

**CONSIDÉRANT** que **CONFIDENTIEL** a été informé que le refus de se présenter pourrait conduire à son congédiement;

**CONSIDÉRANT** qu'il s'agit d'un comportement assimilable à de l'insubordination;

**CONSIDÉRANT** que **CONFIDENTIEL** occupe un poste de confiance à titre de gestionnaire et de représentant de la Société auprès des employés;

La Direction des ressources humaines recommande la destitution de **CONFIDENTIEL** pour insubordination et absence non autorisée selon l'article 72 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun..

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 10

Assemblée du: 7<sup>e</sup> avril 2016  
Résolution numéro: CA-2016-112

### Recommandation STM-5367-04-16-10

D'ADOPTER, conformément à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01), le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, dont chacun des critères ci-après énumérés fera l'objet d'une description plus détaillée dans les documents d'appel d'offres, lequel système sera intégré au document d'appel d'offres sur invitation intitulé « Services professionnels en transition de carrière ».

- Expertise de la firme 10 points
  - Organisation de la firme 30 points
  - Méthodologie proposée pour réaliser le contrat 30 points
  - Expérience de l'équipe 30 points
- /100

D'APPROUVER la nomination des membres du comité de sélection et des substituts dont les noms et les fonctions apparaissent sur la liste en annexe de la présente recommandation, laquelle demeure confidentielle jusqu'à l'adjudication du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

**D.E. responsable:** Ressources humaines et serv. partagés

Nom: Alain Brière

Titre: Directeur exécutif

Date: 5/4/2016

Signature: 

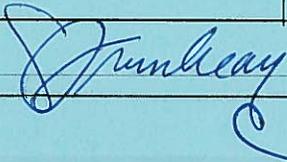
**D.E. responsable:** S.O.

Nom S.O.

Titre S.O.

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Secrétaire de l'assemblée: 

### Exposé du besoin

La STM recherche les services d'une firme spécialisée en transition de carrière pour l'accompagner dans divers mandats en ressources humaines.

Un système de pondération et d'évaluation des offres ainsi qu'un comité de sélection doivent donc être autorisés.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 01/04/2016

GED:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5367-04-16-10 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)  
Titre de l'appel d'offres : Services professionnels en transition de carrière

## Démarche, solution proposée et conclusion

La STM utilise un système de pondération et d'évaluation des offres conforme à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01).

La grille de pondération et d'évaluation des offres est composée des critères qui sont indiqués à la première page de la présente recommandation. L'application de cette grille permettra d'évaluer les soumissionnaires en fonction des différents critères y étant inclus.

Suite à l'approbation de la grille de pondération et d'évaluation des offres et du comité de sélection, un appel d'offres sur invitation sera lancé afin de sélectionner une firme apte à offrir des services conformes aux exigences des documents d'appel d'offres.

Le prix proposé sera pondéré pour les soumissions ayant obtenu un pointage intérimaire d'au moins 70, selon la formule prescrite à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01). Les soumissionnaires, dont l'offre n'atteindra pas le pointage intérimaire de 70, verront leur enveloppe contenant le prix, retournée sans avoir été ouverte.

Le contrat sera adjugé au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S.O.

Date:

JJ MM AAAA

Comité: S.O.

Date:

JJ MM AAAA

**Développement durable** - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM.

S.O.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

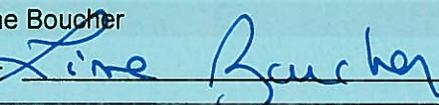
Nom: Sandra Simard

Titre: Administrateur de contrats

## Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 4/4/2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Appel d'offres STM-5367-04-16-10 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)  
 Titre de l'appel d'offres : Services professionnels en transition de carrière

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

### Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: *Linda Lem*  
 Date: 6/4/2016

# RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



## À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 11

Assemblée du: 7 avril 2016

Résolution numéro: CA-2016-113

## Recommandation STM 5317-02-16-15

D'AUTORISER la conclusion d'une Entente de travaux et de location à intervenir entre la Société de transport de Montréal (ci-après "STM") et Indigo Infra Canada Inc. (ci-après "Indigo"), et 510701 N.B. Inc./Canapen (Carré Victoria) Inc. (ci-après les "Compagnies"), pour l'installation d'équipements électriques de recharge dans le cadre du projet Cité-Mobilité ainsi que pour la location de deux (2) espaces de stationnement intérieurs, pour une durée de quarante-trois (43) mois, débutant le 1er septembre 2016 et se terminant le 31 mars 2020, dans le cadre du projet Cité Mobilité, pour un loyer mensuel pour les deux (2) espaces de 730,60 \$, plus les taxes de 109,40 \$, pour un total mensuel de 840,00 \$ toutes taxes comprises pour la première année, indexé annuellement, le tout pour un montant total pour le terme de 36 678,69 \$, plus les taxes applicables de 5 492,64 \$, pour un maximum de 42 171,34 \$ toutes taxes comprises;

D'AUTORISER une provision de 19 435,25 \$, plus les taxes de 2 910,43 \$, pour un maximum de 22 345,68 \$ toutes taxes comprises, pour la location d'un espace de stationnement additionnel, à compter du 1er juin 2016, si requis;

D'AUTORISER les signataires de la STM à apporter toute modification à l'Entente non incompatible avec les présentes afin de donner pleinement effet à la présente recommandation.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:**

64.517,02 \$ Toutes taxes incluses

**D.E. responsable:** Ing., infrastructures et projets majeurs

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 2016/04/05

Signature:

**D.E. responsable:** S/O

Nom S/O

Titre S/O

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**Secrétaire de l'assemblée:**

## Exposé du besoin

La STM a négocié avec la compagnie Indigo (autrefois connue comme Vinci Parc Canada Inc.) pour la location de deux espaces de stationnement intérieurs de type "réservé" pour l'installation d'équipements électriques de recharge qui alimenteront le pantographe à être installé sur la rue Square-Victoria, dans le cadre du projet Cité Mobilité.

Dans le volet construction de l'Entente, la STM prévoit percer le mur du stationnement pour faire cheminer ses conduits d'alimentation jusqu'au pantographe. Indigo est propriétaire du stationnement mais les murs qui doivent être percés sont mitoyens avec la propriété des Compagnies. Par ailleurs, le cheminement des conduits doit être effectué par excavation du terrain situé directement au-dessus du stationnement, lequel appartient aux Compagnies, ainsi leur intervention est requise à l'Entente de travaux et de location.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 17/03/2016

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

GED:

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM 5317-02-16-15

Titre: Entente de travaux et de location - Projet Cité Mobilité

## Démarche, solution proposée et conclusion

La STM est arrivée à une entente avec Indigo pour la location de deux (2) espaces de stationnement intérieurs dans son garage.

Toutefois, en cours de négociation, la recherche des titres de propriété a mis en lumière la mitoyenneté du mur du stationnement à percer pour le passage des conduits d'alimentation électrique au pantographe, propriété partagée entre Indigo et les Compagnies. Par ailleurs, pour l'installation des conduits il est nécessaire d'excaver le terrain desdites Compagnies, le tout dans le cadre du projet Cité-Mobilité, d'où l'intervention des Compagnies à l'Entente de travaux et de location.

L'Entente de travaux et de location prévoit que le loyer, pour les espaces de stationnement, sera augmenté annuellement, à la date anniversaire de l'Entente, d'un pourcentage égal à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour la région du Grand Montréal, pour la période de juin à juin.

Une provision pour un troisième (3e) espace est nécessaire au cas où l'installation des équipements électriques et leur enceinte occuperait plus de deux (2) espaces de stationnement, ou si les travaux, qui débuteront vers le début juin 2016, nécessitent l'occupation d'un espace à compter de cette date.

Cette location est avantageuse pour la STM en ce qu'elle se situe à proximité de l'installation du pantographe sur rue. Le loyer versé est comparable à celui pratiqué pour les espaces réservés des stationnements intérieurs du centre-ville.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

## Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité suivi des actifs

Date: 10 12 2015  
JJ MM AAAA

Comité: S/O

Date:  
JJ MM AAAA

## Développement durable - Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes d'approvisionnement responsable de la STM.

Le projet Cité Mobilité, qui consiste à munir le circuit 136 de bus fonctionnant à l'électricité, contribue à réduire les gaz à effet de serre en utilisant une énergie verte comme carburant (Chantier 6 - Limiter nos émissions atmosphériques du plan de développement durable 2020 de la STM).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

## Préparé par: Approvisionnement Exploitation

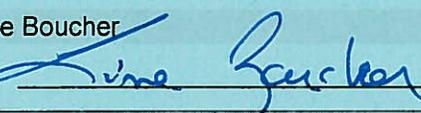
Nom: Manon Chartrand

Titre: Administrateur immobilier

## Service: Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 1<sup>er</sup> avril 2016

# RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** STM 5317-02-16-15

Titre: Entente de travaux et de location - Projet Cité Mobilité

## Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte	573110			
Ordre interne	772003			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	64.517,02\$			64.517,02

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

## Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 09 2016 à 31 03 2020  
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	5.479,50\$	13.282,30 \$	37.352,14\$	56.113,94\$
(B) TPS	273,98\$	664,12\$	1.867,61\$	2.805,71\$
(C) TVQ	546,58\$	1.324,91\$	3.725,88\$	5.597,37\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	6.300,06\$	15.271,33\$	42.945,63\$	64.517,02\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	547,27\$	1.326,57\$	3.730,54\$	5.604,38\$
(F) Montant net (D – E)	5.752,79\$	13.944,76\$	39.215,09\$	58.912,64\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

## Subvention, financement et certification S/O

Ce projet a été admis à une subvention, par Décret, le 20 novembre 2013, dans le cadre de la Stratégie d'électrification des transports du gouvernement du Québec. La Division soutien exploitation et projets de la Direction budget et investissements confirme que la convention d'aide financière relative à cette subvention a été entérinée par le conseil d'administration de la STM le 25 juin 2015 (Résolution CA-2015-176) et autorisée par le MTQ, le 13 juillet 2015.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

## Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem  
 Date: 6/4/2016